



ANNEE SCOLAIRE 2018-2019
DOSSIER DE CANDIDATURE

NOM : ----- Prénom :-----

A LA SECTION SPORTIVE FOOTBALL



Copyright 2013 SpringColoring

Composition du dossier :

Fiche de renseignements
Contrôle médical
Fiche de contrôle médical
Informations sur la section sportive
Organisation des épreuves d'admission
Plan de la ville

à retourner avant le 3 avril

à retourner avant le 3 avril

Courriel : ce.0790709s@ac-poitiers.fr

Site Internet : <http://etab.ac-poitiers.fr/coll-fontanes-niort>

56, rue du 14 juillet CS 88553 79025 NIORT -tél. :05.49.77.32.00 Fax : 05.49.77.32.08

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

PHOTO

ETAT CIVIL

ELEVE

Je soussigné (e) NOM..... Prénom.....
Date de naissance..... Lieu.....
Adresse.....

Désire me présenter aux épreuves de sélection pour l'entrée en section sportive au collège Fontanes à la rentrée 2018.

A..... Le.....
Signature

RESPONSABLE LEGAL

Je soussigné (e), père, mère, responsable légal.....
Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Tél..... Mail.....

Déclare avoir été informé des conditions de fonctionnement de la section sportive et sollicite l'inscription de l'élève..... au collège Fontanes pour la rentrée 2018. Je l'autorise en outre à subir les épreuves de sélection.

A..... Le.....
Signature

SCOLARITE

Etablissement année scolaire en cours

NOM et adresse.....
Classe..... Langue vivante 1 : **Anglais obligatoire**

Scolarité année prochaine

L'élève souhaite l'admission en classe de..... En qualité de : Interne Externe
Demi-pensionnaire

Avec langue vivante 2 (pour 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}) : Allemand Espagnol

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT ACTUEL (sur le comportement de l'élève),
Cachet, Date, Signature.

A..... Le.....
Signature

Courriel : ce.0790709s@ac-poitiers.fr

Site Internet : <http://etab.ac-poitiers.fr/coll-fontanes-niort>

56, rue du 14 juillet CS 88553 79025 NIORT -tél. :05.49.77.32.00 Fax : 05.49.77.32.08

Pièces à joindre :

**Photocopies des bulletins parus depuis la classe de 6^{ème}
Photocopie de la demande de dérogation pour le collège Fontanes si ce n'est pas
le collège de secteur**

SPORT

Sport pratiqué.....régulièrement depuis (année).....
NOM et ville du club d'appartenance.....
Nombre d'entraînements par semaine.....
Catégorie d'âge.....
Poste occupé le plus souvent
Taille et poids
Niveau de compétition
Références sportives (stages, sélections, performances, etc..).....
.....
.....

AVIS DE L'EDUCATEUR :
.....
.....

CRITERES DE SELECTION

- 1 Autorisation médicale
- 2 Résultats aux épreuves sportives
- 3 Résultat de la commission scolaire (étude des bulletins trimestriels)
- 4 Acceptation de la dérogation à la carte scolaire par l'académie (si Fontanes n'est pas votre établissement scolaire)

**La décision de la commission de
sélection est sans appel**

REMARQUES

En cours de scolarité, et pour des raisons dûment motivées, le Chef d'Etablissement pourra prononcer l'exclusion de la sélection à tout moment, l'appartenance à une section (option) sportive n'est reconduite l'année suivante que sur « Avis favorable » du conseil de classe. Des manquements dans l'attitude, le travail et/ou les résultats sportifs peuvent conduire à l'éviction de l'élève. Un contrat à points a également été mis en place.

Le fait d'appartenir à une section sportive ne peut entraîner la dispense d'aucun cours prévu à l'emploi du temps.

L'adhésion à l'association sportive du collège et la licence U.N.S.S (Union Nationale Du Sport Scolaire), sont OBLIGATOIRES.

Courriel : ce.0790709s@ac-poitiers.fr

Site Internet : <http://etab.ac-poitiers.fr/coll-fontanes-niort>

56, rue du 14 juillet CS 88553 79025 NIORT -tél. :05.49.77.32.00 Fax : 05.49.77.32.08

NIORT, le 22 janvier 2018



La Section Sportive Football des Deux-Sèvres vous invite à participer à une réunion d'information le :

JEUDI 15 MARS 2018 A 20H

*Au restaurant du collège
Entrée Porte 56 (entrée principale du collège, « grande porte » en bois)
Voir plan ci-joint pour se rendre au collège*

Ordre du jour :

- Présentation de la section
- Rapports entre Football et Etudes
- Relations entre la section et les clubs du département
- Concours d'entrée
- Orientation

Des élèves actuellement en section seront présents afin de faire partager leur expérience.

Cordialement.

Le Principal,

Frédéric Chappe

Courriel : ce.0790709s@ac-poitiers.fr

Site Internet : <http://etab.ac-poitiers.fr/coll-fontanes-niort>

56, rue du 14 juillet CS 88553 79025 NIORT -tél. :05.49.77.32.00 Fax : 05.49.77.32.08



SECTION SPORTIVE FOOTBALL

Renseignements à l'attention des familles des candidats

I-NIVEAU DES CANDIDATS

Le recrutement s'adresse aux jeunes en âge de rentrer en classe de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} pour l'année scolaire 2018-2019.

II- VIE SCOLAIRE

Le régime est l'internat ou la demi-pension (accueil à l'internat du lundi soir au jeudi soir). Les internes sont hébergés au Lycée Professionnel Thomas Jean Main, dans le quartier de Sainte - Pezenne. Les transports sont gratuits et accompagnés par un assistant d'éducation.

Courant septembre, les parents seront invités à choisir dans une liste proposée, un correspondant dont la résidence est proche du collège et qui sera en mesure d'accueillir les internes en cas de problème d'encadrement (maladie, examen, grève). Les familles sont invitées à ne pas laisser d'objet de valeur ou de somme d'argent importante entre les mains des enfants. L'Administration du collège est obligée de décliner toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Les familles faciliteront la tâche des services de l'Intendance en réglant sans retard le montant de la pension (ou de la demi-pension) dès réception des bordereaux trimestriels qui leur seront adressés.

Le montant de la demi-pension et celui de l'internat dépendent du quotient familial de la famille.

III-RENSEIGNEMENTS D'ORDRE PEDAGOGIQUE

Pour des raisons d'organisation des classes, les élèves de la section sportive Football doivent choisir Anglais comme langue vivante 1

Les élèves de cinquième suivent obligatoirement l'enseignement d'une seconde langue vivante qui peut être :

Allemand ou Espagnol

Aucune option facultative ne peut être envisagée.

Courriel : ce.0790709s@ac-poitiers.fr

Site Internet : <http://etab.ac-poitiers.fr/coll-fontanes-niort>

56, rue du 14 juillet CS 88553 79025 NIORT -tél. :05.49.77.32.00 Fax : 05.49.77.32.08

IV- PRATIQUE SPORTIVE

Huit heures sont consacrées chaque semaine à l'entraînement au football en plus de l'horaire d'éducation physique normal. Cet entraînement est dispensé par Jean-Baptiste BABIN titulaire du BMF (Brevet Moniteur de Football) délivré par la Fédération Française de Football. Le conseiller technique départemental en Football, Christophe GRIMPRET intervient également sur l'encadrement de la section ainsi que 3 autres éducateurs du département. Un contrôle médical de suivi, pris en charge par la section Sportive, sera effectué pendant l'année scolaire.

V-ADMISSION

Le concours de sélection comporte les épreuves suivantes :

- 5 tests physiques : Test de Luc-Léger * 5 enjambées*Sargent*Vitesse-Navette* 40.32m
- 2 tests techniques : Jonglage (3x50)- Jonglage en mouvement.
- Une partie jeu : réduit, et jeu à 11.

Courriel : ce.0790709s@ac-poitiers.fr

Site Internet : <http://etab.ac-poitiers.fr/coll-fontanes-niort>

56, rue du 14 juillet CS 88553 79025 NIORT -tél. :05.49.77.32.00 Fax : 05.49.77.32.08

BAREME APPLIQUE

Tests physiques	Chacun sur 10 points	Total	/50
Tests techniques	Chacun sur 10 points	Total	/20
Partie Jeu	Jeu réduit sur 50 points (sauf gardien de but)		
	Jeu à 11 sur 80 points	Total	/130
Soit pour l'ensemble		Total	/200

Les gardiens de but auront en plus des tests spécifiques.

Les candidats se présenteront avec leur équipement comme il est stipulé sur la convocation.

INSCRIPTION

Le dossier d'inscription devra être retourné avant le MARDI 3 AVRIL dernier délai (joindre toutes les pièces demandées et une enveloppe timbrée à l'adresse du candidat) à l'adresse suivante :

*Collège FONTANES Section Football
56, rue du 14 juillet CS 88553 79025 NIORT*

IMPORTANT : Une fois le dossier envoyé ou déposé au secrétariat, le candidat est automatiquement inscrit et convoqué pour le concours du 25 Avril 2018.

Il n'y aura pas de convocation d'envoyée.

ADMISSION DEFINITIVE

L'admission définitive des candidats qui auront satisfait à tous les critères de sélection sera prononcée par Monsieur Le Principal du collège Fontanes toujours sous réserve de l'acceptation de la dérogation à la carte scolaire.

Chaque famille sera avisée par courrier de cette décision. (Aucun résultat ne sera donné par téléphone)

Courriel : ce.0790709s@ac-poitiers.fr

Site Internet : <http://etab.ac-poitiers.fr/coll-fontanes-niort>

56, rue du 14 juillet CS 88553 79025 NIORT -tél. :05.49.77.32.00 Fax : 05.49.77.32.08



Contrôle Médical

Décret n°87.173 du 1/7/1987

Circulaire n°88.026 du 27/1/1988

Circulaire n°90.006JS du 9/1/1980

Instruction n°90.021JS du 25/1/1990

Instructions n°90.047JS et 90.059EN (BOEN n°11 du 15/3/1990)

Extraits..... » L'examen médical de sélection est obligatoire. Il doit être effectué par un médecin titulaire du CES ou de la capacité en médecine et biologie du sport. Cet examen devra comporter un bilan cardio-vasculaire, respiratoire et locomoteur. Le choix du médecin appartient à la famille de l'élève. »

La fiche médicale, présentée selon le modèle, sera jointe au dossier, sous pli confidentiel, à l'attention du médecin de santé scolaire du collège Fontanes.

Un élève ne peut être admis s'il ne présente pas un avis favorable à une pratique sportive intense.

Il est rappelé que la fréquentation d'une section sportive se traduit par des entraînements qui s'ajoutent à l'horaire réglementaire des cours d'éducation physique et sportive ainsi qu'aux compétitions effectuées dans le cadre scolaire et fédéral.

Le suivi médical en cours de scolarité sera effectué à l'initiative du collège Fontanes, selon la réglementation en vigueur.

A titre indicatif, le supplément horaire hebdomadaire des seuls entraînements est de :

-Football 8 heures

-Judo 4 heures

-Natation 4 heures 30 à 8 heures

-Tennis de table 8 heures

Courriel : ce.0790709s@ac-poitiers.fr

Site Internet : <http://etab.ac-poitiers.fr/coll-fontanes-niort>

56, rue du 14 juillet CS 88553 79025 NIORT -tél. :05.49.77.32.00 Fax : 05.49.77.32.08



**FICHE DE CONTROLE MEDICAL EN VUE D'UNE PRATIQUE SPORTIVE INTENSE
DELIVREE PAR UN MEDECIN TITULAIRE DU CES OU DE LA CAPACITE EN
MEDECINE ET BIOLOGIE DU SPORT**

Nom : Prénom :
Date de naissance : Catégorie d'âge :
Club : Sport pratiqué :
Domicile :

Antécédents médicaux et chirurgicaux Vaccinations.	
MORPHOLOGIE : Appareil locomoteur Trouble de la statique Rachis Membres supérieurs Membres inférieurs	TAILLE : POIDS : % masse grasse
APPAREIL CARDIO-VASCULAIRE Pouls, tension artérielle Auscultation - ECG Test d'effort	
APPAREIL RESPIRATOIRE Spiromètre Auscultation Perméabilité nasale	
Acuité visuelle sans correction Eventuellement, type de correction	OD OG

Avis sur la pratique sportive intense :

Très favorable Favorable Réservé Contre indiqué

CACHET/DATE/SIGNATURE



**ORGANISATION DES EPREUVES DE SELECTION
DES CANDIDATS A LA SECTION SPORTIVE
FOOTBALL
COLLEGE FONTANES ANNEE 2018-2019**

Les épreuves auront lieu le MERCREDI 25 AVRIL 2018 selon le détail suivant :

Stade Grand Croix Ste Pezenne- Niort, à 8h30 (voir plan joint).

Se munir d'un équipement sportif complet.

Les repas seront servis au collège Fontanes (se munir obligatoirement d'un chèque de 4.50€ à l'ordre du Collège Fontanes Niort). Le transport est assuré par des bus prévu par le collège.

Les candidats seront à la disposition des familles à partir de 17h45.

TRES IMPORTANT

Les pièces manquantes au dossier envoyé le **MARDI 3 AVRIL 2018** devront être apportées ce jour-là et confiées à l'examineur qui les communiquera à la commission d'admission faute de quoi le candidat ne sera pas autorisé à concourir.

La commission d'admission se réunira au collège Fontanes à partir du
VENDREDI 27 AVRIL 2018

La décision vous sera communiquée par voie postale exclusivement.

Courriel : ce.0790709s@ac-poitiers.fr

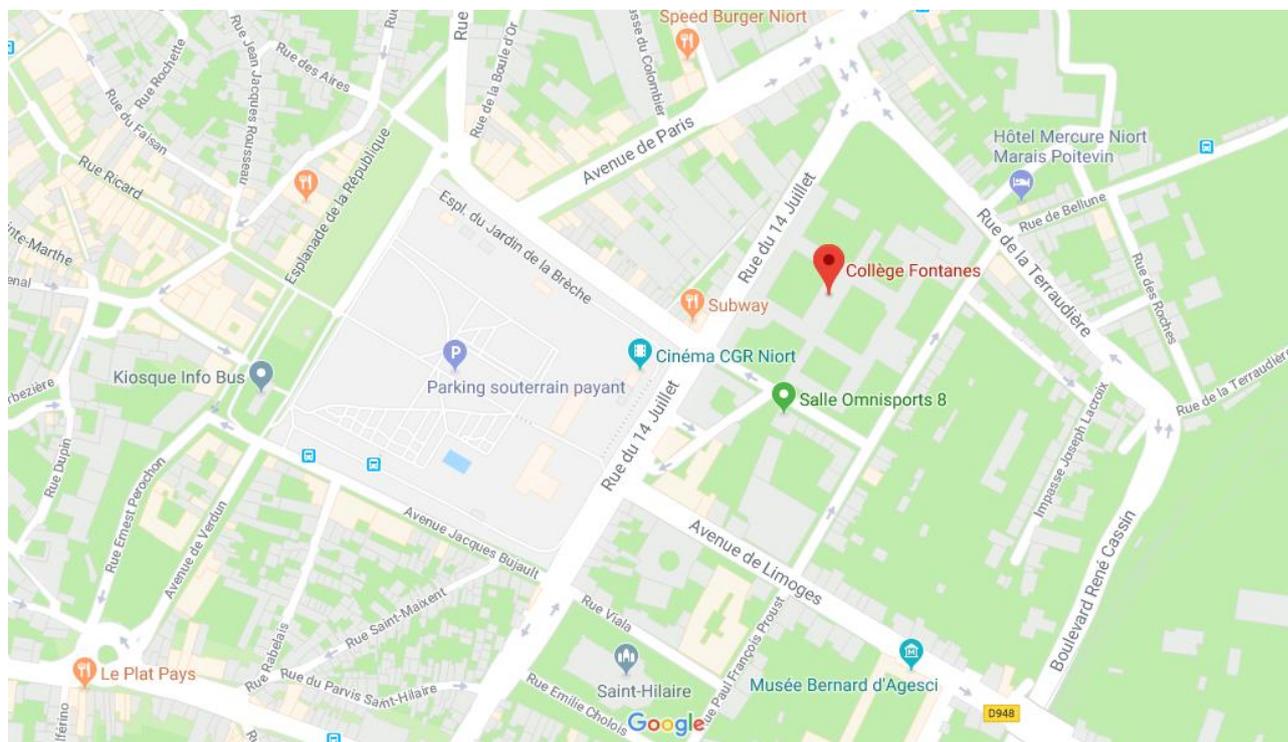
Site Internet : <http://etab.ac-poitiers.fr/coll-fontanes-niort>

56, rue du 14 juillet CS 88553 79025 NIORT -tél. :05.49.77.32.00 Fax : 05.49.77.32.08

INFORMATIONS ACCES COLLEGE FONTANES POUR LA REUNION DU 15 MARS 2018

Adresse du collège :
56 Rue du 14 Juillet
79000 NIORT

PLAN D'ACCES AU COLLEGE



PORTE D'ENTREE



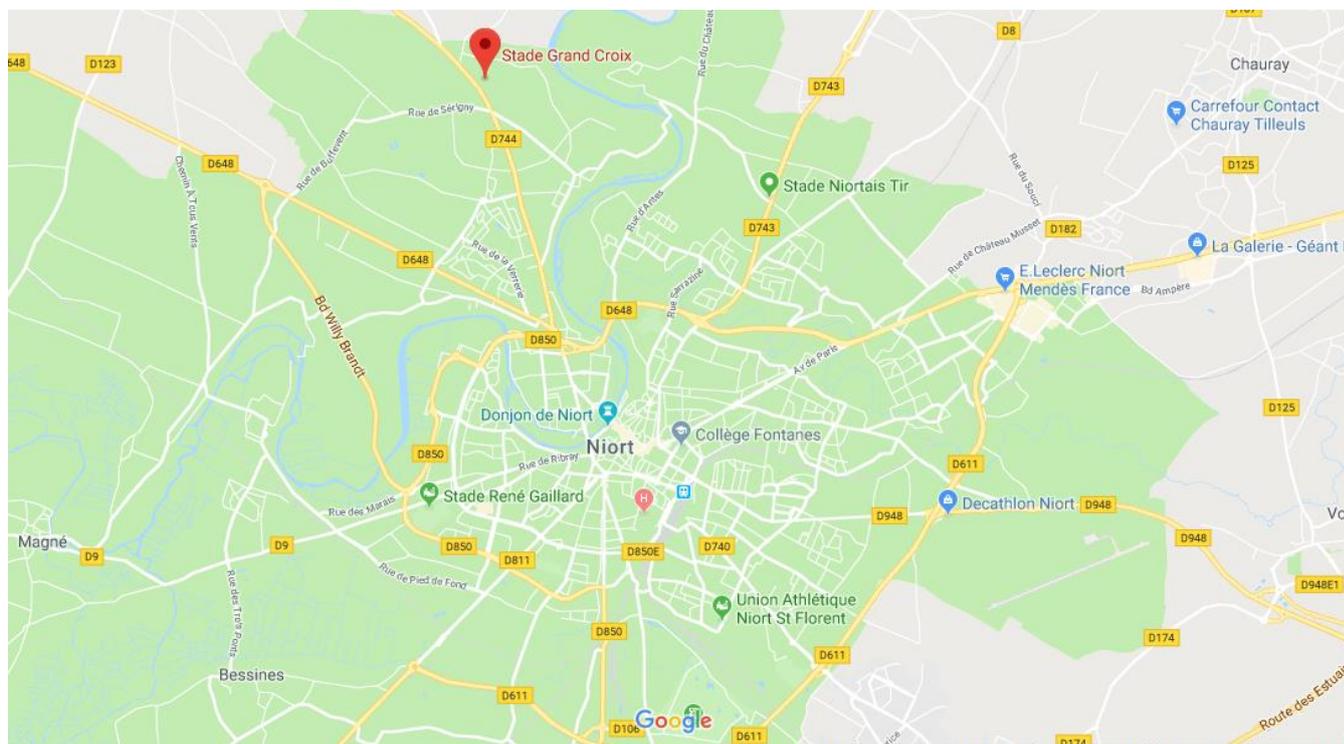
Courriel : ce.0790709s@ac-poitiers.fr

Site Internet : <http://etab.ac-poitiers.fr/coll-fontanes-niort>

56, rue du 14 juillet CS 88553 79025 NIORT -tél. :05.49.77.32.00 Fax : 05.49.77.32.08

INFORMATIONS ACCES AU STADE DE LA GRANDE CROIX,
LIEU DU RENDEZ-VOUS POUR LE CONCOURS D'ENTREE LE 25 AVRIL 2018

Adresse du stade :
STADE DE LA GRAND CROIX,
Route de Coulonge,
79000 NIORT



Courriel : ce.0790709s@ac-poitiers.fr

Site Internet : <http://etab.ac-poitiers.fr/coll-fontanes-niort>

56, rue du 14 juillet CS 88553 79025 NIORT -tél. :05.49.77.32.00 Fax : 05.49.77.32.08